

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2011

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise, Mr VACHER Régis

Absentes : Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette,

Secrétaire de séance : Mr BOIS Bernard

DENEIGEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la compétence voirie a été transférée à la communauté de communes mais que le déneigement reste à la charge de la commune.

Monsieur le Maire fait part de la convention prise avec Mr BOIS Anthony concernant le déneigement de la voirie communale qu'il convient de renouveler. Il propose le renouvellement de cette convention au tarif de 42 € HT de l'heure au lieu de 40 € pour l'année 2010

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11h30 au cimetière de Châteauneuf. A cette occasion sera inaugurée la plaque rénovée et son nouvel emplacement à l'entrée du cimetière. Un apéritif sera ensuite offert à la Mairie.

Concernant les travaux effectués au cimetière, ils devront être finis pour la cérémonie du 11 novembre.

COURRIER DE LA FAMILLE DE PIERREFEU

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu des enfants de Mr et Mme DE PIERREFEU en date du 26 août 2011 concernant le problème de sécurité pour les petits enfants sur la route des fanges.

Mr DE PIERREFEU lors de son rendez-vous avec Mr le Maire propose une nouvelle déviation qui prendrait à ses frais. Monsieur le Maire propose de se rendre sur place afin de voir comment se présenterait cette déviation. François DORNE, Daniel GUEZE et Régis VACHER sont intéressés pour se rendre sur place.

MOBILIER URBAIN

Monsieur le Maire fait part du nouveau mobilier urbain qui va être commandé : 1 banc, 1 poubelle, 2 panneaux d'affichage.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal pour passer commande.

INDEMNITE PERCEPTEUR

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du montant de l'indemnité au percepteur qui est de 253.99 € pour l'année 2011 soit une importante augmentation par rapport à 2010 (168.90 euros).

Monsieur le Maire propose donc de rester sur le même montant que l'année 2010.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de verser au percepteur la somme de 168,90 € au titre de l'année 2011.

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du courrier du tremplin qui souhaite connaître le nombre de semaines qui sera prise pour l'année 2012 sur Châteauneuf. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents souhaite prendre 1 semaine en 2012 sur le mois de Mars.

- Suite à la demande de Mme DELARBRE demandant un correspondant ambroisie sur Châteauneuf, Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal propose la candidature de Mme ROSTAIND Françoise. Aucune objection étant émise, Mme ROSTAIND est officiellement désignée référent ambroisie pour la commune de Châteauneuf de Vernoux.

- Lecture du document concernant le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux demande de se prononcer pour rejoindre le SCOT Centre Ardèche. Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal

- Mariage CHRISOKERAKIS Julien et TOUCRY Charline le 19 novembre 2011 à Châteauneuf.

- La dernière maison des Pessous a été vendue à un jeune couple avec deux enfants

- Une commission agricole aura lieu le mercredi 16 novembre 2011 à 14h salle sous le multi-accueil à Châteauneuf de Vernoux. Ordre du jour : Etat des lieux des zones humides, difficultés rencontrées sur les projets de retenues de stockage de l'eau sur le secteur, échanges sur les possibilités d'évolution.

La séance est levée à 21h45.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 2 décembre 2011 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.